



## ACADÉMIE DE LIMOGES

« TIENS, ILS PARLENT DE L'ACADÉMIE DE LIMOGES ! MAIS EN FAIT, C'EST OÙ LIMOGES ? »

Logé-es entre Bordeaux et Clermont Ferrand, certain-es de chez nous diront que c'est la plus belle région du monde, le Limousin, avec ses grands espaces, ses forêts, ses lacs, sa culture et son terroir, son goût de l'authentique et du local, sa vache Limousine, ses habitants généreux et opiniâtres, et le plus extraordinaire et le plus connu des marchés de France, chanté par le Grand Georges, celui de Brive-La-Gaillarde ! Mais peut être exagéreront-ils un peu ? En tout cas, Limoges est très présente dans l'Histoire de la CGT car c'est à la suite des premiers mouvements syndicaux et d'union des porcelainiers que le 27 septembre 1895, naquit la CGT.

Evidemment, notre région a bien changé depuis le temps des grandes industries et des luttes sociales ouvrières et paysannes qui ont oeuvré pour nos acquis. La baisse drastique du nombre d'usines de porcelaines, le vieillissement de la population, la crise ouvrière GM&S et de nombreuses fermetures d'usines entre autres ont plombé les populations tant

dans leur nombre mais aussi dans leur enthousiasme et leurs utopies. Il n'en demeure pas moins que Limoges et le Limousin restent une terre de luttes et de combats.

*Et la CGT-EP dans ce paysage syndical ?*

Dans le secteur de l'éducation et notamment scolaire, l'académie de Limoges est une « petite académie » de part son nombre d'élèves et d'établissements qu'ils soient publics ou privés. C'est 113 380 élèves dont 53 053 scolarisés dans le secondaire. Pour les établissements privés c'est 5 808 jeunes soit 11 % du total ; c'est seulement 4 établissements privés sur l'académie qui proposent des formations du supérieur. Notre secteur d'action syndicale c'est environ 20 établissements ou groupes scolaires du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré sur l'ensemble de l'académie. Cela représente environ 700 enseignant-es, 110 personnels de droit privé, l'ensemble réparti sur deux départements principalement : la Haute-Vienne et la Corrèze. Il est à noter que

la Creuse n'a pas d'établissement secondaire privé et dispose d'un réseau de 5 écoles primaires. Concernant le domaine de l'éducation spécialisée, cela représente 5 ITEP (Institut thérapeutique éducatif et pédagogique) et 12 IME (Institut Médico-éducatif).

Cet état des lieux permet de relativiser notre nombre d'adhérent-es à notre syndicat, soit 35, mais il n'est pas ridicule dans la mise en perspective de notre territoire mais aussi du nombre d'adhérent-es des autres syndicats de notre champs d'action.

Parler de chez nous c'est relayer nos combats et nos victoires comme l'augmentation du nombre d'adhérent-es de 40 % en l'espace de 3 ans. C'est le travail de terrain mais aussi le soutien et le fait de répondre aux besoins des personnels avec précision et réactivité. C'est ne pas craindre pour nous militant-es engagé-es, de faire appliquer le droit, les accords de l'emploi et la convention collective EPNL dans les établissements, au sein des CSE, lorsque nous

sommes interpellés sur ce qui relève du fondamental et des revendications.

C'est notre participation au Commission Académique de l'Emploi des enseignant-es 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré pour suivre les dossiers des collègues et leur donner les infos.

C'est notre participation active aux négociations avec le Rectorat sur le protocole de reclassement des Maîtres Délégué-es qui permettent de le modifier et faire avancer leurs droits à équivalence des établissements publics.

C'est notre engagement dans un établissement briviste qui a permis de remporter les élections en CSE en nombre d'élu-es majoritaire.

C'est une prime PPV de 800 € par salarié-e OGEC obtenu dans ce même établissement cette dernière année, soit le rattrapage des 5 % d'inflation pour un salaire moyen à 1500 € net (+ les 1 % d'augmentation prévu des négociations nationales sur les salaires) à la suite des NAO.

C'est le soutien d'une camarade du 1<sup>er</sup> degré et l'action menée qui a conduit à l'application du droit concernant la 25<sup>ème</sup> heure qu'elle n'a plus l'obligation d'assurer dans son école.

C'est une participation notable aux dernières élections professionnelles de 2022. Nous avons obtenu sur l'académie pour la liste du 2<sup>nd</sup> degré, 20% des suffrages et nous manquons à 3 voix près un siège pour être représenté en CCMA.

C'est aussi de l'intervention concrète menée sur le terrain par des enquêtes au sein d'un établissement concernant les conditions de travail des personnels tant OGEC qu'enseignant-e afin de lutter contre un management toxique et fracturant. C'est aussi l'alerte donnée auprès de la médecine du travail sur une situation tendue et de souffrance qui s'est traduite par une intervention et des recommandations. Ce sont aussi des assemblées statutaires, une participation aux intersyndicales, seul syndi-

cat du privé présent avec nos collègues du public, la participation aux actions et réunions des UL...

Alors certes le Limousin ça semble loin, perdu et peu localisable. C'est 4h30 de train pour rejoindre Paris ! Mais pour autant, ce territoire est habité et nous œuvrons pour faire valoir encore les droits, les revendications, l'égalité et faire vivre les idéaux que la CGT-EP portent au quotidien.

« Comment puis-je oublier  
Ce coin de paradis  
Ce petit bout de terre  
où vit encore mon père... »

Extrait de la chanson « à nos souvenirs » du groupe corrézien Trois Cafés Gourmands

■ Académie de Limoges

